

PREAMBULE – ORGANISATION

Le Département du Loiret - collectivité territoriale dont le siège est situé 15 rue Eugène Vignat à Orléans, légalement représentée par le Président du Conseil départemental en exercice – organise, à l’occasion du Festival Ozékir ! 2023, un jeu-concours de création de bande dessinée (BD) gratuit et ouvert à tous les dessinateurs amateurs loirétains.

1. THEME DU CONCOURS

Le thème choisi est celui du Festival Ozékir ! 2023 : « Lisez ! C’est bon pour la santé ». Il sera laissé libre cours à l’imagination des participants pour illustrer ce thème à travers une bande dessinée constituant une suite cohérente aux premières cases proposées pour ce jeu-concours.

2. CONDITION DE PARTICIPATION

Le jeu-concours est ouvert à toute personne physique, majeure ou mineure, résidant dans le Loiret, sous réserve pour la personne mineure de la fourniture de l’autorisation de son représentant légal. Un justificatif de domicile sera demandé lors de la remise des œuvres.

Lors de son inscription, le participant devra s’assurer que ses données personnelles et coordonnées sont correctement renseignées. Il pourra éventuellement préciser un pseudonyme sous lequel il souhaiterait apparaître dans le cas où son œuvre serait sélectionnée et qu’il figurerait parmi les gagnants.

Le jeu-concours s’adresse uniquement à des dessinateurs amateurs, les professionnels en sont ainsi exclus, de même que les membres du jury et leurs familles au premier degré. Les participants au jeu-concours sont répartis en deux catégories, une catégorie « jeunes » pour les mineurs, et une catégorie « adultes ».

La participation au jeu-concours est gratuite et sans obligation d’achat.

Elle implique l’entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

3. DUREE ET DEROULEMENT DU JEU-CONCOURS

Le concours est ouvert du mercredi 05 avril 2023 au vendredi 05 mai 2023 à midi (12h00, heure française).

4. MODALITES DE PARTICIPATION ET DEPÔT DES OEUVRES

Chaque participant peut proposer une œuvre constituée d’une à deux planches de bande dessinée maximum au format A4, et peut la transmettre, accompagnée du formulaire de participation renseigné et signé, soit au en format dématérialisé pdf à l’adresse électronique suivante : mdl@loiret.fr ; soit en format papier par voie postale à l’adresse suivante : Médiathèque départementale du Loiret, Avenue du Parc Floral, 45100 Orléans.

Une seule œuvre par participant sera acceptée pendant toute la durée du jeu-concours.

La forme et l’époque du récit doivent respecter le choix initial de l’auteur des premières cases. Cependant, les techniques utilisées pour illustrer la suite sont libres : crayon, feutre, gouache, pastel, peinture, bille, etc.

Attention : afin de garantir l’anonymat de l’auteur dans le cadre du jeu-concours, aucun signe distinctif ne doit être apposé directement sur la ou les planches de BD transmise(s) pour participer. Seuls les organisateurs du jeu-concours auront à connaître de l’identité de l’œuvre

lors de sa transmission pour participation, une référence anonyme sera apposée afin d'identifier l'œuvre lors de son examen par le jury.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs créateurs de l'œuvre transmise et par conséquent être les titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public de ladite œuvre. Ils consentent, à ce titre, à ce qu'elle puisse être utilisée, exposée ou publiée sur tout support de communication du Département du Loiret. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation non commerciale de l'œuvre.

5. JURY DU JEU-CONCOURS ET DESIGNATION DES GAGNANTS

Un jury sera constitué pour sélectionner les meilleures bandes dessinées et désigner les trois œuvres gagnantes dans chacune des catégories « jeunes » et « adultes ».

Placé sous la présidence de Madame Laurence Bellais, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la Culture, il sera composé de membres de la commission culturelle, de professionnels de la chaîne du livre et de membres de la Médiathèque départementale du Loiret.

Le jury aura pour mission de départager les créations des candidats présentées de façon anonyme, puisqu'aucun signe distinctif ne devra être apposé sur la bande dessinée transmise.

Les bandes dessinées seront jugées sur quatre aspects :

- Le respect du thème
- La cohérence de l'histoire au regard des premières cases dessinées
- L'originalité
- La technique et la qualité artistique

Le jury se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au jeu-concours. Il se réserve également le droit d'exclure les créations qui porteraient atteinte à l'ordre public. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

6. ATTRIBUTION DES PRIX ET REMISE DES LOTS

Le jeu-concours est doté de lots qui seront attribués aux 3 premières suites de bandes dessinées désignées gagnantes par le jury par catégorie (jeunes et adultes).

Les lots seront distribués aux gagnants, le mardi 23 mai 2023 lors d'une remise des prix organisée au Musée des beaux-arts, 1 Rue Fernand Rabier à Orléans.

Les gagnants seront préalablement informés par téléphone ou par courriel à partir du lundi 22 mai 2023. Les lots ne seront ni repris, ni échangés et ne pourront faire l'objet d'un versement de leur contre-valeur en espèces.

7. INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite Loi Informatique et Libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, les participants sont informés que les informations nominatives et données personnelles recueillies sont strictement nécessaires pour leur participation au présent jeu-concours et font l'objet d'un traitement informatique dans ce cadre. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant en s'adressant au Délégué à la protection des données du Département – 15 rue Eugène Vignat à Orléans ou via le formulaire de contact disponible sur le site Loiret.fr.

FORMULAIRE DE PARTICIPATION à renseigner et à retourner signé, avec l'œuvre transmise pour participer au jeu-concours, par mail adressé à mdl@loiret.fr ou par voie postale : Médiathèque départementale du Loiret, Avenue du Parc Floral, 45 100 Orléans., avant le vendredi 05 mai 2023 à midi.

NOMPRÉNOM
ADRESSE
TÉLÉPHONE.....
ADRESSE MAIL@.....
DATE DE NAISSANCE :/...../.....

Pour les mineurs

Nom du représentant légal:
Prénom du représentant légal :

Je soussigné autorise à participer au concours de création d'une bande dessinée.

Je soussigné(e)

- souhaite participer au jeu-concours BD 2023 organisé par le Département du Loiret jusqu'au vendredi 05 mai 2023 ;
- déclare avoir pris connaissance de son règlement et en accepte les conditions ;
- autorise le Département du Loiret à utiliser, exposer ou publier mon œuvre sur tout support de communication ou toute exposition ;
- certifie résider dans le département du Loiret

Le...../...../ 2023

Signature du participant

Signature du représentant légal (pour les mineurs)